Paris, le 24 novembre 2026

Nos références : 039/2026/LR/FG

Monsieur le Ministre,

En l'absence de perspectives sur des mesures salariales 2027, l'Union des Fédérations de fonctionnaires et assimilés – CFDT (UFFA-CFDT) appelle l'ensemble des personnels de la Fonction publique de l'État, de la Fonction publique Territoriale et de la Fonction publique Hospitalière à une journée de mobilisation et de manifestation, le mardi 1 décembre 2026, pour des mesures générales sur les salaires, qui bénéficient à l'ensemble des agents publics, quel que soit leur statut, pour des négociations sur les grilles indiciaires afin de donner des perspectives de carrière aux agents publics, pour des négociations annuelles obligatoires sur les salaires dans la fonction publique.

La mobilisation pourra prendre, localement, la forme d'une grève. En conséquence, la présente lettre vaut préavis de 24 heures pour le mardi 1 décembre, ce préavis couvrant les agents débutant ou terminant leur vacation de travail au cours de cette journée.

Pendant la durée du préavis, l'UFFA-CFDT participera à toute négociation qu'il vous conviendra d'ouvrir, conformément aux termes de l'article L2512-2 du Code du Travail sur l'exercice du droit de grève dans la Fonction publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma respectueuse considération.

Laure REVEL,



Secrétaire générale

Monsieur David AMIEL
Ministre de l'Action et des Comptes publics
139 rue de Bercy
75012 PARIS

Copie adressée à M. le Directeur général de l'Administration et de la Fonction publique

Confédération Française Démocratique du Travail
Union des **F**édérations **CFDT** des **F**onctions publiques – 47/49, avenue Simon Bolivar, 75950 Paris cedex 19
Tél. 01 56 41 54 40 –Mel uffa@uffa.cfdt.fr